

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31 décembre 2025

ASSOCIATION ATAO

**7 BIS RUE JACQUES CARTIER
44300 NANTES**



ACCIOR SOLIS NANTES
Commissaire aux Comptes

**3, rue Edouard Nignon
CS 97216
44372 NANTES Cedex 3**

☎ 02.51.13.22.13

✉ www.solisnantes.fr

ASSOCIATION ATAO
Exercice clos au 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATAO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENTS DE L'OPINION

• REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations émises reposent sur l'ensemble des travaux réalisés et sur les éléments d'information obtenus au cours de la mission.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constituent un enjeu significatif de l'exercice. Nous avons examiné les hypothèses retenues par la direction et apprécié le caractère raisonnable des estimations ainsi constituées.

Subventions et financements publics

Nos contrôles ont porté sur le traitement approprié des subventions et des financements publics perçus par l'association, ainsi que sur leur correcte rattachement à l'exercice.

Fusion-absorption de l'association Partage 44

Nos contrôles ont porté sur les conditions juridiques et comptables de cette opération ainsi que sur la correcte intégration des actifs et passifs de Partage 44 dans les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative à la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, qui décrit les incidences de ce changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes annuels, et notamment le reclassement des aides au poste ASP en compte 733 ainsi que le reclassement des dotations aux provisions en résultat d'exploitation.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NANTES, le 29/05/2026
Le Commissaire aux Comptes



ACCIO SOLIS NANTES
Commissaire aux Comptes
Représentée par Monsieur Stéphane DE GUERNY

BILAN ACTIF

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	33 450	31 054	2 396			
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				32		
Terrains	199 003	16 303	182 700			
Constructions	961 702	545 790	415 911			
Inst. techniques, matériel et outillages ...	292 607	239 884	52 724			
Autres immobilisations corporelles	594 196	416 109	178 088			
Immob. corp. en cours, av. acptes	3 222		3 222			
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1		
Participations	11 000		11 000			
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 431		9 431			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 104 612	1 249 140	855 472	33		
Stocks et en-cours	43 790		43 790	2		
Créances				28		
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	415 625	1 590	414 035			
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	297 440		297 440			
Charges constatées d'avance	30 409		30 409			
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	970 283		970 283	37		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 757 546	1 590	1 755 957	67		
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	3 862 158	1 250 730	2 611 428	100		

BILAN PASSIF

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		8		
Fonds propres statutaires	212 589			
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves		41		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 083 402			
Autres réserves				
Report à nouveau	146 090	6		
Excédent ou déficit de l'exercice	16 629	1		
Situation nette (sous-total)	1 458 711	56		
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	365 407	14		
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	1 824 117	70		
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	3 643			
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	3 643			
Provisions pour risques	240 601	9		
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	240 601	9		
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	194 438	7		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	316 435	12		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 200			
Autres dettes	26 448	1		
Produits constatés d'avance	546			
TOTAL DES DETTES (IV)	543 067	21		
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 611 428	100		100

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	7 692		7 692	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	432 750		432 750	
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	2 086 328		2 086 328	
<i>dont parrainages</i>	52 032		52 032	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 408 279		2 408 279	
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	70		70	
Mécénats	62 750		62 750	
Legs, donations et assurances-vie	256 615		256 615	
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	34 202		34 202	
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	14 200		14 200	
Utilisations des fonds dédiés	12 536		12 536	
Autres produits	30 444		30 444	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 345 866		5 345 866	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	253 190		253 190	
Variation de stocks	52 070		52 070	
Autres achats et charges externes	1 023 284		1 023 284	
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	213 201		213 201	
Salaires	2 952 913		2 952 913	
Cotisations sociales	544 358		544 358	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	159 201		159 201	
Dotations aux provisions	133 228		133 228	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	6 400		6 400	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 337 845		5 337 845	
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 021		8 021	

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	8 094		8 094	
Autres intérêts et produits assimilés	3 759		3 759	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	11 852		11 852	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	71		71	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	71		71	
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	11 782		11 782	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	19 803		19 803	
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)	740		740	
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-740		-740	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 433		2 433	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	5 357 719		5 357 719	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	5 341 089		5 341 089	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	16 629		16 629	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	21 636		21 636	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	21 636		21 636	
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	21 636		21 636	
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	21 636		21 636	
TOTAL	16 629		16 629	

ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

L'association a pour objet d'accueillir, de guider et de professionnaliser des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion pour les accompagner dans la construction de leur projet de retour à l'emploi.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

ATA0 - Entreprise Sociale Apprenante - s'engage auprès de personnes temporairement écartées du travail (perte d'un emploi, chômage lié à l'âge, parcours de vie difficiles, maladie, déséquilibres de la vie etc).

ATA0 met en oeuvre un accompagnement personnalisé et professionnel pour chacun de ses salariés.

Le parcours se déroule selon un programme de formation pratique et technique complété par une aide socio-relationnelle.

L'objectif est de permettre à chaque salarié de retrouver des habitudes professionnelles, de reprendre confiance en soi et d'acquérir un savoir-faire, afin de pouvoir réintégrer un environnement professionnel.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 611 428,36 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 16 629,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Evenement significatif de l'exercice : FUSION ATA0 / PARTAGE 44

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Principaux reclassements n'ayant pas d'impact sur le résultat :

- Reclassement des aides ASP en compte 733 (au lieu de transfert de charges)
- Reclassement des dotations aux provisions du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	30,00	
Matériels outillages et industriels		3 à 5
Agencements divers		5 à 9
Matériels de transport		1 à 5
Véhicules loués	1,00	
Matériels de bureau		2 à 7

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Informations sur les stocks en-cours de production

Il n'y a pas d'en-cours de production. Les factures sont établies au fur et à mesure de l'avancement des travaux

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC ATA0 consolidé.
- L'association ASSOC ATA0 consolidé est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Le nombre d'heures de bénévoles a été estimé à 345 heures sur l'année 2025.

Il représente un coût global de 5 413.05€

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			33 451,40
TOTAL			33 451,40
Immobilisations corporelles			
Terrains			199 002,87
Constructions sur sol propre			612 152,43
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.			349 549,15
Installations techniques, matériel et outillages industriels			295 876,82
Installations générales, agencements et aménagements divers			228 474,73
Matériel de transport			363 280,65
Matériel de bureau, informatique & mobilier			68 591,77
Immobilisations corporelles en cours			125 277,91
TOTAL			2 242 206,33
Immobilisations financières			
Autres participations			11 000,00
Autres titres immobilisés			152,50
Prêts et autres immobilisations financières			18 943,78
TOTAL			30 096,28
TOTAL GENERAL			2 305 754,01

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC ATA O consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immo bs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		1,00	33 450,40	
TOTAL		1,00	33 450,40	
Immobilisations corporelles				
Terrains			199 002,87	
Constructions sur sol propre			612 152,43	
Constructions inst. générales, agencements			349 549,15	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		3 269,42	292 607,40	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		1 497,70	226 977,03	
Matériel de transport		64 652,82	298 627,83	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		0,15	68 591,62	
Immobilisations corporelles en cours		122 055,91	3 222,00	
TOTAL		191 476,00	2 050 730,33	
Immobilisations financières				
Autres participations			11 000,00	
Autres titres immobilisés		152,50		
Prêts et autres immobilisations financières		9 512,78	9 431,00	
TOTAL		9 665,28	20 431,00	
TOTAL GENERAL		201 142,28	2 104 611,73	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	33 451,40					
TOTAL	33 451,40					
Immobilisations corporelles						
Terrains	199 002,87					
Constructions sur sol propre	612 152,43					
Constructions inst. gén., agcts	349 549,15					
Inst. tech., matériel et outillage	295 876,82					
Inst. générales, agencs divers	228 474,73					
Matériel de transport	363 280,65					
Matériel de bureau, info. & mobilier	68 591,77					
Immob corporelles en cours	125 277,91					
TOTAL	2 242 206,33					
Immobilisations financières						
Autres participations	11 000,00					
Autres titres immobilisés	152,50					
Prêts et autres immobs financières	18 943,78					
TOTAL	30 096,28					
TOTAL GENERAL	2 305 754,01					

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	1,00					
TOTAL	1,00					
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et outillage	3 269,42					
Inst. générales, agencés divers	1 497,70					
Matériel de transport	64 652,82					
Matériel de bureau, info. & mobilier	0,15					
Immobs corporelles en cours	122 055,91					
TOTAL	191 476,00					
Immobilisations financières						
Autres titres immobilisés	152,50					
Prêts et autres immobs financières	9 512,78					
TOTAL	9 665,28					
TOTAL GENERAL	201 142,28					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles				31 055,17	1,02	31 054,15
TOTAL				31 055,17	1,02	31 054,15
Immobilisations corporelles						
Terrains				16 302,87		16 302,87
Constructions sur sol propre				338 560,43		338 560,43
Const. inst. généré., agencés				207 230,05		207 230,05
Inst. tech., mat. et out. industriels				244 849,32	4 965,79	239 883,53
Inst. générales, agencés divers				130 795,89		130 795,89
Matériel de transport				265 941,36	37 817,80	228 123,56
Matériel de bureau, informatique				57 189,39		57 189,39
TOTAL				1 260 869,31	42 783,59	1 218 085,72
TOTAL GENERAL				1 291 924,48	42 784,61	1 249 139,87

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	31 055,17				
TOTAL	31 055,17				
Immobilisations corporelles					
Terrains	16 302,87				
Constructions sur sol propre	338 560,43				
Constructions inst. générales, agencements	207 230,05				
Inst. tech., matériels et outillages industriels	244 849,32				
Installations générales, agencements divers	130 795,89				
Matériel de transport	265 941,36				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	57 189,39				
TOTAL	1 260 869,31				
TOTAL GENERAL	1 291 924,48				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ATA O consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	1,02			
TOTAL	1,02			
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages indus.	4 965,79			
Matériel de transport	37 817,80			
TOTAL	42 783,59			
TOTAL GENERAL	42 784,61			

ETAT DES STOCKS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises		250 930,00	207 140,00	43 790,00
TOTAL		250 930,00	207 140,00	43 790,00

ETAT DES CRÉANCES

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	9 431,00		9 431,00
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 589,74	1 589,74	
Autres créances clients	414 035,03	414 035,03	
Personnel et comptes rattachés	462,61	462,61	
Autres impôts, taxes et versements	2 762,91	2 762,91	
Divers	171 380,00	171 380,00	
Débiteurs divers	120 326,66	120 326,66	
Charges constatées d'avance	30 408,72	30 408,72	
TOTAL	750 396,67	740 965,67	9 431,00

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	30 408,72
TOTAL	30 408,72

PRODUITS À RECEVOIR

Le montant des autres créances comprend 51300€ de subventions d'investissements à recevoir et 120080€ de subventions d'exploitations à recevoir.

Financement FSE 2023 : Le solde a été versé en 2025. Il a été constaté une perte de 5901.06€ dans les produits de l'association.

Financement FSE 2024 : La subvention a été comptabilisé sur l'année 2024 pour 74400€. La somme de 22 320€ a été reçu sur l'année 2025.

Financement FSE 2025 : L'association ATA0 a fait une demande de financement auprès du FSE au titre de l'année 2025 pour 74400€.

Conformément au principe de prudence, le produit attendu soit environ 68000€ (constat d'une éventuelle perte de 7% sur le montant initiale), a été comptabilisé dans les produits de l'exercice 2025. Une provision pour risque a été constatée pour ce même montant afin de tenir compte du risque de non versement de subvention.

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	114 124,03
Autres créances	285 706,78
TOTAL	399 830,81

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Conformément aux règles du plan comptable, les parts de subventions d'exploitation affectées à des investissements ont été transférées en fonds dédiés et sont reprises au compte de résultat en fonction de l'amortissement des biens financés.

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FDI - DEVELOPPEMENT ACTIVITES / CONVENTION 044 20 00	7 900,50		5 270,00			2 630,50	
FDI - ACTIVITE RECYCLAGE JOUETS / CONVENTION 044 20 0	2 247,50		2 247,50				
FDI -ACTIVITE TRANSFORMATION NUMERIQUE / CONVENTIO	3 032,50		2 023,00			1 009,50	
ADEME CONVENTION 2021	2 998,00		299,00			2 699,00	
TOTAL	16 178,50		9 839,50			6 339,00	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC ATA O consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	194 438,07	194 438,07		
Personnel et comptes rattachés	138 713,03	138 713,03		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 569,39	154 569,39		
Impôts sur les bénéfices	2 017,00	2 017,00		
Autres impôts et taxes assimilées	19 269,32	19 269,32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 200,00	5 200,00		
Autres dettes	17 971,82	17 971,82		
Produits constatés d'avance	545,80	545,80		
TOTAL	532 724,43	532 724,43		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	545,80
TOTAL	545,80

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 046,79
Dettes fiscales et sociales	204 248,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 200,00
Autres dettes	17 732,14
TOTAL	278 227,90

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
Affectées à des biens renouvelables				
ANTERIORITE	111 028,13		14 291,18	96 736,95
FONDATION VINCI 2024	8 520,55		3 125,00	5 395,55
FAPE ENGIE 2024	7 445,32		1 142,85	6 302,47
MANITOU 2024	29 786,49		4 220,41	25 566,08
CD 44 2024	28 733,48		4 665,35	24 068,13
MOBIVIA 2024	29 010,76		7 771,00	21 239,76
BTP+ 2024	4 845,40		714,29	4 131,11
CD44 2023	55 469,63		13 190,65	42 278,98
CD44 2020	3 900,00		3 900,00	
FONDATION IDENTICAR	1 900,00		1 900,00	
MANITOU 2021	7 900,00		7 900,00	
CD44 2022	14 250,00		5 740,00	8 510,00
FAPE 2022	9 900,00		4 000,00	5 900,00
MANITOU 2025		30 000,00	179,21	29 820,79
CD44 2025		30 000,00		30 000,00
FAPE EDF 2025		20 000,00	175,34	19 824,66
CD44 PARTAGE 44		15 000,00		15 000,00
TOTAL	312 689,76	95 000,00	72 915,28	334 774,48
Quotes-parts virées au résultat				
Affectées à des biens renouvelables				
QUOTE PART ATA0	187 453,12	85 769,62		273 222,74
QUOTE PART PARTAGE 44	9 019,54	685,18		9 704,72
TOTAL	196 472,66	86 454,80		282 927,46

TABEAU DE RÉPARTITION PAR AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autre	Total
Concours public			1 590 707,00			1 590 707,00
TOTAL			1 590 707,00			1 590 707,00

ENGAGEMENTS

ASSOC ATA0 consolidé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 55 521,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Taux d'actualisation	3,96 %
Table de mortalité	2020-2024
Départ volontaire à	64 ans

ASSOCIATION ATAO

COMPTE DE RÉSULTAT COMPARATIF 2025 / 2024

Exercice 2025 — Exercice 2024 (pro forma = cumul Atao et Partage 44)

COMPTE DE RÉSULTAT (en K€)	2025	2024 (pro forma *)	Variation
Ventes de biens (véhicules, JOUJOU...)	433	397	+9 %
Ventes de prestations de services	2 086	2 171	-4 %
Aides au poste ASP (compte 733) **	1 591	1 523	+4 %
Subventions d'exploitation (hors ASP)	818	773	+6 %
Mécénats et générosité du public	319	439	-27 %
Reprises provisions, amort. et autres	70	251	-72 %
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 323	5 278	+1 %
Achats et variation de stocks	305	371	-18 %
Autres achats et charges externes	1 078	1 039	+4 %
Impôts et taxes	213	197	+8 %
Charges de personnel	2 899	2 886	+0,5 %
Dotations amortissements et provisions ***	363	191	+61 %
Autres charges	6	4	+78 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 316	5 263	-0,3 %
Résultat d'exploitation	+7	+15	+155 %
Résultat financier	+12	+14	-16 %
Résultat exceptionnel ***			
Impôts sur les bénéfices	-2	-2	+21 %
RÉSULTAT NET	+17	+28	-40 %

* **Pro forma 2024** : Reconstitution des comptes combinés ATAO + Partage 44 au 31/12/2024, établie à des fins de comparabilité pour le premier exercice post-fusion. Flux intragroupe éliminés : 18 995 € (mise à disposition de la direction).

** **Présentation homogène** : les aides au poste ASP sont présentées en produits (compte 733 — Remboursements de charges, ANC 2022-06) afin d'assurer la comparabilité. Ce traitement est sans impact sur le résultat net.

*** **Présentation homogène** : les provisions pour risques et charges sont présentées en charges d'exploitation (ANC 2022-06) afin d'assurer la comparabilité. Ce traitement est sans impact sur le résultat net.